

## Accueillons le Christ !

La démarche synodale nous sollicite depuis déjà deux ans. A compter de cette rentrée pastorale de septembre, nous sommes dans la phase de mise en pratique des orientations et décrets promulgués le 23 novembre 2014, en la Cathédrale. C'est de cette phase-là dont je voudrais vous parler à présent.

Cette période est d'ores et déjà très riche. Les projets parvenus au secrétariat de la démarche synodale attestent des nombreuses appropriations locales des orientations et décrets de notre démarche synodale. Nos paroisses, secteurs pastoraux, équipes de mouvements discernent et mènent à bien des propositions diverses. Je vous remercie pour tout ce qui se vit, vraiment ! (1) En dépit des difficultés, du petit nombre, notre Eglise diocésaine fait preuve de dynamisme dans l'annonce de l'Évangile. Je m'en réjouis.

Pour autant, certains décrets ne peuvent entrer en application que suite à une impulsion diocésaine. D'autre part, il convient d'étaler dans le temps leur application. Cela m'a conduit à établir le calendrier suivant, sur les trois années à venir, à partir du livret même de nos orientations :

### Année 2015-2016

#### **Accueillons le Christ qui prend soin de tous les hommes.**

Le Verbe s'est fait chair, Il a habité parmi nous (Jn 1, 14). Dieu a parlé, définitivement, par son Fils, Jésus (He 1, 1). Par le mystère de l'Incarnation, Jésus est venu manifester la tendresse du Père à tous les hommes. Il a annoncé la Bonne Nouvelle aux pauvres (Lc 4, 18), guéri les malades, pardonné les péchés, relevé les petits. Il nous a aimé jusqu'au bout (Jn 13, 1). Baptisés au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit, il nous revient de dire et de traduire en actes cette proximité de Dieu au monde. Dieu s'est fait charité pour tout homme. *Ubi caritas et amor, ubi caritas Deus ibi est*. Manifestons-le concrètement par des actes qui disent l'amour et la tendresse de Dieu à notre monde. Appliquons les décrets suivants :

- **Domaine I, Décret 1 : « Initions un temps fort avec les plus fragiles, un « Festival des Sans Voix », « Diaconia diocésain »... ».** Le 1<sup>er</sup> mai 2016, aura lieu la première édition de ce rassemblement, grâce à la proposition du Service diocésain de la Solidarité.

(1) Je vous encourage à poursuivre. Vous trouverez ci-joint le calendrier des visites pastorales.

- **Domaine I, Décret 2 : « Mettons en place une formation à l'accueil et à l'écoute des pauvres ».** Nous avons toujours besoin de nous former à écouter et à relire nos expériences d'accueil et d'écoute. Grâce à leurs propositions, le Service de la Formation Permanente, le Secours Catholique nous y aideront.
- **Domaine II, Décret 2 : « Mobilisons-nous dans une catéchèse qui s'adresse à tous... ».** La compassion de Jésus envers les foules a consisté en tout premier lieu à les enseigner longuement (Mc 6, 34). Nous ne pouvons qu'annoncer à tous l'Évangile, Bonne Nouvelle qui nous fait vivre. Aussi, je vous exhorte, ministres ordonnés, laïcs engagés dans l'annonce de la foi à participer aux temps de formation organisés par les différents Services diocésains (Catéchèse, Catéchuménat, Aumônerie de l'Enseignement Public, Formation Permanente...) pour répondre aux attentes de nos contemporains.

Par ailleurs, l'Église universelle nous sollicite dans trois domaines :

- La lettre encyclique sur la sauvegarde de la maison commune *Laudato si'* du Pape François nous exhorte à prendre soin de la Création selon une approche globale. Engageons-nous dans une réflexion qui est aujourd'hui urgente pour notre monde ! L'année de formation rurale et le cahier *Kairos* nous aideront à nous l'approprier.
- A la suite du Synode romain sur les familles « Les défis pastoraux de la famille dans le contexte de la nouvelle évangélisation », le Service diocésain de la Pastorale des familles nous proposera le 26 novembre 2015 un temps de réflexion et d'échange sur le sujet, avec Monseigneur Brunin, évêque du Havre et président du Conseil Famille et Société à la Conférence des Evêques de France.
- Va s'ouvrir le 8 décembre l'année du Jubilé de la miséricorde voulu par le Pape François. Entrons avec joie dans cette année, en profitant largement de toutes les occasions qui vous seront données de vivre cette miséricorde et d'en rendre grâce (ouverture des portes, célébrations diverses, haltes spirituelles diocésaines, temps de réflexion, pèlerinage diocésain à Rome Assise).

### Année 2016-2017

#### **Accueillons le Christ qui appelle son peuple à faire Eglise.**

Dès le début de son ministère public, Jésus n'a eu de cesse d'appeler des hommes à sa suite (Mc 1, 17). Jusqu'à la fin de sa vie terrestre, le désir de rassembler ses disciples l'a habité. Face à nos effectifs parfois réduits, nous devons nous unir. Telle est sa volonté. C'est ensemble que nous grandissons dans la foi, que nous nous fortifions les uns les autres. Allons plus avant dans la dynamique d'une Église qui toujours appelle, qui toujours se renouvelle :

- **Domaine II, Décret 1 : « Bâtissons avec les jeunes des rencontres diocésaines ou/et de secteur... ».** L'équipe diocésaine de la Pastorale des Jeunes fera des propositions pour que les jeunes puissent se retrouver, nourrir leur foi, partager leurs expériences et célébrer le Ressuscité, Celui qui est venu pour que nous ayons la vie en abondance (Jn 10, 10).

- Durant l'été 2016, auront lieu les prochaines Journées Mondiales de la Jeunesse à Cracovie. J'accompagnerai la délégation diocésaine. Grâce à la « Team JMJ », avec les différents week-ends de préparation et le séjour en Pologne, nous vivrons ensemble, ministres ordonnés, accompagnateurs et jeunes une belle et unique expérience d'Eglise.

- **Domaine V, Décret 1 : « Vivons une année diocésaine de l'appel ».** Si le Christ a appelé, une même dynamique doit aujourd'hui nous animer. Grâce aux propositions qui seront faites par le Service diocésain des Vocations, je demande que l'ensemble de notre communauté diocésaine se mobilise pour sensibiliser, réfléchir, prier pour toutes les vocations dont notre Eglise a besoin.

- **Domaine V, Décret 2 : « Ayons le souci permanent d'accueillir les nouveaux... ».** La vitalité de l'Eglise passe par le fait de savoir se renouveler (respect des mandats) et de permettre à chacun de bien se positionner dans sa responsabilité. Le Service de la Vie Spirituelle, par des recollections diocésaines, nous aidera à percevoir ce que nous faisons comme une mission que nous recevons, au nom de notre baptême. Comme le Christ, n'hésitons pas à toujours appeler, après avoir prié.

### Année 2017-2018

#### **Accueillons le Christ qui nous envoie dans le monde.**

Le Christ appelle, en vue d'une mission. Baptisés au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit, quelle que soit notre vocation, nous sommes tous appelés à témoigner dans le monde des merveilles de Celui qui nous a appelés des ténèbres à son admirable lumière (1 P 2, 9). Notre champ de mission, c'est le monde. C'est là que le Christ nous envoie. Engageons-nous, dans des domaines tout à fait essentiels aujourd'hui :

- **Domaine I, Décret 3 : « Accompagnons l'engagement politique des chrétiens... ».** Nous croyons en la primauté de la personne humaine, au nom même de notre foi en Dieu qui s'est fait homme. L'action politique a besoin d'hommes et de femmes qui vont s'y investir en ayant toujours à cœur cette primauté. Le Service de la Formation Permanente programmera une formation sur la Pensée Sociale de l'Eglise. Une proposition de rencontre diocésaine permettra de relire les expériences des chrétiens concernés.
- **Domaine IV, Décret 2 : « Engageons-nous sereinement et lucidement dans le dialogue interreligieux, en particulier avec les musulmans ».** L'actualité ne cesse

de nous redire l'importance de ce dialogue. Le service des relations avec l'Islam nous en fournira les moyens.

- **Domaine IV, Décret 1: « Faisons connaître largement la pratique de l'accompagnement spirituel... ».** Pour tenir dans la mission, plus que jamais exigeante, il convient de s'en donner les moyens. Des chrétiens se sentent esseulés dans leurs responsabilités. Certains souhaitent bénéficier d'un accompagnement spirituel. Une proposition de formation diocésaine sera mise en place à cet effet, pour une meilleure unification de la vie du plus grand nombre.

Le grand rassemblement diocésain de la Pentecôte 2018 couronnera notre démarche synodale. Nous célébrerons ensemble l'Esprit Saint qui nous envoie en mission, le 20 mai 2018, au Vaudreuil.

Que la Vierge Marie nous guide, sur nos chemins de vie, ce sont ceux de la mission !

Le 8 septembre 2015, fête de la Nativité de la Vierge Marie,  
Mgr Christian NOURRICHARD